VILLE DE BRUXELLES
Développement urbain
Direction Planification stratégique et opérationnelle
Climat et Ville en transition

STAD BRUSSEL
Stadsontwikkeling
Directie strategische en operationele planning
Klimaat en stad in transitie

Réf. Farde e-Assemblées : 2600698

N° OJ : **217**

Projet d'Arrêté - Conseil du 24/06/2024

Objet : Accord de coopération Zero Waste Belgium.- Accompagnement gratuit pour la réduction des déchets et l'utilisation de contenants réutilisables lors des événements organisés sur le territoire de la Ville de Bruxelles.

Le Conseil communal,

Vu la décision par le Collège des Bourgmestre et Échevins en sa séance du 15/02/2024 d'autoriser Zero Waste Belgium à effectuer, sans frais pour la Ville de Bruxelles, une mission de quinze jours pour le compte de la Ville de Bruxelles visant à renforcer l'expertise de l'administration autour de la réduction des déchets, la prévention et l'utilisation d'objets à usage unique lors des évènements organisés sur son territoire;

Considérant que Zero Waste Belgium a soumis un Accord de coopération dont la signature est obligatoire pour que la Ville de Bruxelles puisse bénéficier de cet accompagnement gratuit.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Échevins,

ARRETE :

Article unique : La signature de l'accord de coopération entre Zero Waste Belgium et la Ville de Bruxelles.

Annexes :

Accord de coopération - ZWB-Ville de Bruxelles FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)